

COMpte-REndU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AUBERVACANCES-LOISIRS DU MERCREDI 3 FEVRIER 2021

ETAIENT PRESENTS :

Nabil Baziz – *Représentant titulaire des parents*
Yasmina Baziz – *Adjointe à Mme le Maire, déléguée à la jeunesse et à la réussite éducative*
Nicole Cossard – *Membre active*
Guillaume Godin – *Adjoint à Mme le Maire, délégué à l'enfance,*
Patrice Lavaud – *Membre actif*
José Leserre – *Adjointe à Mme le Maire, délégué aux finances*
Florencio Martin – *Président, représentant titulaire des parents*
Nacima Mahfoui – *Représentante titulaire des parents*
Bachir Nait Amer – *Représentent suppléant des parents*
Samia Riquelme – *Représentante titulaire des parents*
Jacques Viguié – *Membre actif*

ADMINISTRATION :

Stéphanie Alberto – *Responsable pédagogique secteur loisirs*
Célia Bacchini – *Directrice d'Aubervacances-Loisirs*
Souad Baouia – *Responsable pédagogique secteur vacances*
Pierre Martin – *Adjoint à la responsable pédagogique secteur loisirs*

ETAIENT REPRESENTES :

Lydia Kerleau – *Membre active*
Nelson Mairesse – *Représentant titulaire des parents*

ETAIENT EXCUSES :

Isabelle Afonso – *Représentante titulaire des parents*
Christophe Arab – *Représentant titulaire des parents*
Lélia Ben Cheick – *Représentante suppléante des parents*
Najate Bouddou – *Représentante titulaire des parents*
Aurélia Bresset – *Représentante titulaire des parents*
Sabrina Cherifi – *Représentante titulaire des parents*
Diaw N'Diaye Coulibaly – *Représentante suppléante des parents*
Ibtissem Kabbaj – *Représentante titulaire des parents*
Joinna Ayed Khadra - *Représentante titulaire des parents*
Vanessa Kenge Bikebi – *Représentante titulaire des parents*
Jacqueline Leguillard – *Représentante titulaire des parents*
Chrystel Le Moing – *Représentante titulaire des parents*
Naoual Lesfar – *Représentante suppléante des parents*
Khoukha Slamani – *Représentante suppléante des parents*
Naouale Zakhnine – *Représentante suppléante des parents*

Ordre du jour

- Approbation du dernier compte-rendu
- Temps d'échanges avec les parents représentants
- Point sur les centres de loisirs (bilan des vacances, projets, perspectives)
- Point sur les centres de vacances et les mini-séjours
- Points administratifs et financiers
- Points divers

M. Florencio MARTIN ouvre la séance (en visioconférence) à 19h10.

Le quorum est atteint car 11 membres sont présents et 2 sont représentés.

M. Florencio Martin accueille les membres du Conseil d'administration et souhaite la bienvenue aux nouveaux parents représentants. Chacun à leur tour, les membres se présentent.

M. Florencio Martin soumet ensuite le dernier compte-rendu à l'approbation du conseil. Il est approuvé à la majorité des présents et représentés.

M. Florencio Martin donne la parole aux parents représentants.

M. Nabil Baziz indique que les vidéos mises en ligne sur la page Facebook sont très intéressantes mais il regrette que les animateurs ne soient pas présentés.

Mme Célia Bacchini confirme que la présentation des animateurs n'a pas été faite sur l'ensemble des vidéos. Elle explique qu'elles ont été tournées sur différentes périodes (dont les vacances d'automne) et que les animateurs n'étaient pas tous présents et que certains animateurs ne souhaitaient pas apparaître sur les réseaux sociaux. Elle précise également que les équipes d'animation se sont appropriées le projet différemment et ont chacune créé leur propre histoire.

Mme Célia Bacchini s'engage à ce que le trombinoscope du site internet soit mis à jour rapidement.

Mme Samia Riquelme souligne que ce n'est pas évident d'avoir un trombinoscope à jour avec des équipes qui ne sont pas stables.

Mme Célia Bacchini précise que les animateurs permanents (ceux qui travaillent à temps plein) sont stables contrairement aux vacataires, même si beaucoup d'entre eux sont fidèles. Elle ajoute que seules les photos des permanents seront intégrées au trombinoscope.

Mme Samia Riquelme soulève ensuite le problème de l'intervenant break dance qui n'est venu qu'une seule fois alors que l'atelier devait être mené sur plusieurs séances et que le groupe d'enfants était constitué (ce projet était dans la continuité de l'année passée). Les enfants se sont retrouvés sans intervenant donc sans atelier sans qu'aucune explication n'ait été donnée.

Stéphanie ALBERTO précise que le projet a été suspendu parce que l'association TerreHappy (avec qui nous travaillons sur ce projet) rencontre quelques difficultés avec ses intervenants et qu'elle n'arrive pas à recruter des remplaçants. Elle ajoute que le groupe d'enfants n'était pas véritablement constitué puisqu'il était prévu 2 à 3 séances de découverte avant d'arrêter le groupe définitif. Elle confirme, qu'effectivement, les animateurs auraient dû informer les enfants que le projet était pour le moment arrêté.

Mme Nacima MAFHOUI prend la parole sur un problème plus global qui concerne la cantine sur le temps scolaire, comme sur les mercredis et les vacances, et qui dure depuis plusieurs années. Elle considère que les repas sont de plus en plus mauvais et que les quantités sont insuffisantes, à table comme pour les pique-niques.

M. Guillaume Godin, également élu à la restauration scolaire et vice-président de Siresco, intervient et confirme que les habitants d'Aubervilliers ne sont pas satisfaits de la qualité des repas servis par ce prestataire. Cette problématique a régulièrement été entendue durant la campagne électorale. Pour autant, il ajoute que la municipalité n'a pas la volonté de sortir de Siresco mais de se rapprocher des autres villes partenaires pour porter une action collective auprès de Siresco. Il indique que lors du dernier conseil syndical de Siresco, il a été voté une augmentation de 0,15€ par repas, ce qui va amener à un coût par repas à 3,70€. Cette augmentation a été acceptée par la ville d'Aubervilliers car cela va contribuer à l'amélioration qualitative des repas.

M. Guillaume Godin et M. José Leserre affirment la volonté municipale d'améliorer les repas servis aux enfants.

Mme Samia Riquelme précise également que les agents de la restauration sont en sous-effectifs et que la charge de travail liée au contexte est importante provoquant parfois des conflits internes. Il serait important de réfléchir à la façon dont on pourrait soulager leur travail au quotidien.

M. Godin répond qu'un audit est engagé depuis fin novembre auprès des agents de la restauration. Les résultats sont attendus pour mars. Il ajoute que tout devrait être en ordre de marche à la rentrée prochaine.

Mme Samia Riquelme s'interroge de l'absence de Marc Assalit au Conseil d'administration.

Mme Célia Bacchini répond qu'il ne fait plus partie des membres du Conseil d'administration désignés par la municipalité. La nouvelle municipalité a désigné 5 élus ou conseillers municipaux et a fait le choix de retirer les cadres administratifs. Elle indique qu'elle est en contact quotidien avec Marc Assalit et qu'elle continue à lui remonter les différentes problématiques. Elle ajoute que M. Guillaume Godin assurera également le lien.

M. Nabil Baziz tient à préciser qu'il est très satisfait de l'offre que propose Aubervacances-Loisirs. Il regrette que le séjour au ski ait été annulé au regard du contexte sanitaire et souligne la bonne communication qui a été mise en place sur ce secteur. Pour autant, il pense que les canaux de communication entre les centres de loisirs et les parents ne sont pas suffisants. Il insiste sur le fait que les parents souhaitent savoir ce que font leurs enfants au centre de loisirs.

Mme Célia Bacchini rappelle qu'auparavant les familles rentraient dans les structures pour récupérer leurs enfants et ainsi rencontraient les animateurs, ils pouvaient échanger ensemble. Depuis la reprise, (après la 1^{ère} phase de confinement) cela n'est plus possible. Des vidéos de présentation des structures ont été mises en ligne et des panneaux d'informations avec des photos ont été mis en place à l'extérieur des structures. Elle ajoute que l'association travaille actuellement sur la création de blogs qui permettront aux parents de voir ce que font leurs enfants.

Mme Stéphanie Alberto ajoute que par exemple, sur la maison de l'enfance Anne Sylvestre, un traineau du père Noël avait été installé à l'extérieur de la structure, cela a été également filmé et mis en ligne sur Facebook. Elle confirme que les équipes d'animation doivent encore développer la communication avec les parents, c'est un objectif. Elle ajoute que ces échanges manquent aussi aux animateurs.

Mme Samia Riquelme souhaite souligner le travail et les efforts d'adaptation des équipes d'animation.

Mme Célia Bacchini rappelle que malgré les contraintes des protocoles sanitaires successifs, nous arrivons à maintenir des activités de qualité avec les enfants.

M. Florencio Martin donne ensuite la parole à Mme Stéphanie Alberto pour faire le point sur les centres de loisirs et présenter le bilan des vacances de Noël.

Mme Stéphanie Alberto indique, comme indiqué dans le bilan transmis par courriel, que les sorties sont interdites. Grâce à une subvention extérieure de 36 000 €, de nombreuses activités sportives ont été mises en place sur les maisons de l'enfance. Comme pour les vacances d'automne, des stages d'activités physiques et sportives ont été programmés (dubbel dutch, boxe, équitation, roller, tir à l'arc) Ces stages se poursuivront sur les vacances d'hiver.

Mme Stéphanie Alberto poursuit et ajoute que d'autres projets ont également été proposés aux enfants comme un atelier de magie (avec les *Jumeaux Magiciens*), un projet artistique autour du graffiti sur la

maison de l'enfance Tony Lainé, des ateliers de prévention sur la citoyenneté et sur les dangers d'internet, un atelier DJ pour les plus grands ainsi que des séances d'animation avec *les Francas* sur les droits de l'enfant. Elle termine en indiquant qu'aucun grand jeu, pour limiter le brassage des groupes et aucune veillée n'a pu être mise en place.

Pour répondre à M. José Leserre, Mme Stéphanie Alberto précise que la subvention de 36 000€ a été accordée dans le cadre du dispositif *Quartier d'automne* et qu'une subvention de 50 000 €, pour mettre en place des projets artistiques, nous a été octroyée par la CAF pour 2021 et 2022.

Mme Stéphanie Alberto poursuit en informant les membres du Conseil d'administration qu'il y a eu une baisse du nombre de journée-enfants par rapport aux vacances de Noël de 2020. Elle ajoute que nous avons accueilli 2 stagiaires BAFA par équipement et que nous prenons également en stage d'observation de nombreux collégiens et lycéens.

Mme Yasmina Baziz indique qu'elle informera le service jeunesse des possibilités d'accueil à Abervacances-Loisirs pour les différents stages et est reconnaissante pour les jeunes.

Mme Celia Bacchini ajoute que cette année, nous avons eu de nombreuses demandes et que nous avons même pu accueillir des stagiaires au sein du siège.

Mme Stéphanie Alberto poursuit sur les perspectives. Elle indique que l'objectif reste de poursuivre le développement de la pratique sportive même si les ateliers danse ont dû être annulés. En termes de projets culturels, nous allons poursuivre notre partenariat avec *Banlieues Bleues* en s'adaptant au contexte. Elle ajoute que des ateliers autour du jardinage, du développement durable et de la biodiversité vont être mis en place en partenariat avec *Terre Urbaine* et que nous sommes à la recherche de subventions car c'est une activité assez coûteuse.

M. Florencio Martin donne ensuite la parole à Mme Souad Baouia pour faire le point sur les centres de vacances.

Mme Souad Baouia indique que nous avons obtenu un financement de 29 380 € pour l'organisation du séjour au ski. Celui-ci ayant été annulé, la subvention nous permettra d'offrir un séjour aux préadolescents pour les vacances de printemps.

Mme Souad Baouia poursuit donc en présentant les séjours (et les mini-séjours) qui seront organisés au Printemps :

- Saint-Hilaire-de-Riez pour les maternels (4/6 ans), séjour de 6 jours / 5 nuits,
- Saint-Hilaire-de-Riez pour les 6/11 ans : un séjour de 12 jours / 11 nuits (les enfants évolueront par groupe de 20 pour limiter le brassage) autour d'activités traditionnelles et un stage de char à voile pour les plus grands.
- Ile de Noirmoutier pour les 12/14 ans ; séjour de 7 jours / 6 nuits, autour d'activités sportives
- Bassin d'Arcachon pour les 15/17 ans, séjour de 7 jours / 6 nuits, autour de pratiques sportives et d'activités de découvertes de l'environnement (en remplacement du séjour à l'étranger).

Mme Souad Baouia précise ensuite que les séjours de l'été sont en cours d'élaboration même si nous savons que nous partirons sur nos sites traditionnels en pension complète comme Vaudeurs, Saint-Hilaire-de-Riez, Arradon, Saint-Jean d'Aulps. Elle ajoute que pour les préadolescents et les adolescents, pour remplacer nos séjours à l'étranger et itinérants, nous nous orientons sur un séjour à Montalivet pour les 15-17 ans avec un stage de paddle ou de surf et que nous sommes toujours à la recherche d'un site pour les 12/14.

Pour répondre à M. José Leserre, Mme Souad Baouia précise qu'en 2020, les 15-17 devaient partir à Barcelone au printemps (ils étaient partis à Belfast en 2018 et en 2019) et en Italie l'été.

Mme Célia Bacchini précise que le choix de ne pas organiser de séjour à l'étranger cette année a été acté très tôt dans la saison. Elle ajoute qu'il y a en France de très belles régions à faire découvrir à nos jeunes. Le plus difficile étant de trouver les activités qui pourraient les intéresser. Il faut trouver la bonne alternance entre des temps où ils sont un peu autonomes et des temps où ils sont très encadrés.

M. José Leserre demande si nous occupons les bâtiments d'Arradon et de Saint-Hilaire de Riez.

Mme Célia Bacchini confirme que nous serons accueillis en pension complète par la Caisse des Ecoles à Saint-Hilaire-de-Riez au printemps et cet été et pour Arradon, cet été uniquement.

Mme Samia Riquelme demande si les enfants qui étaient inscrits cet hiver pour le séjour ski (qui a été annulé) seront prioritaires l'année prochaine.

Sur ce point Mme Souad Baouia précise que nous avons eu plus de 150 pré-réservations pour le séjour au ski pour 70 places.

Mme Célia Bacchini ajoute que nous solliciterons les membres du bureau puis les membres du Conseil d'administration pour affiner les critères pour le séjour au ski de 2022. Définir des critères, et ils peuvent être nombreux, est un sujet délicat.

M. Nabil Baziz s'interroge sur les lieux de départ des séjours.

Mme Célia Bacchini répond qu'en 2020 nous avons été contraints de faire des choix pour répondre aux contraintes de la situation sanitaire mais qu'effectivement les lieux de départs de cet été comme ceux des vacances d'Automne n'étaient pas satisfaisants. Elle ajoute qu'il est prévu que les départs du printemps soient organisés à la maison de l'enfance Jacques Solomon et que nous solliciterons la ville pour pouvoir organiser ceux de l'été à l'école Marc Bloch comme cela se faisait dans le passé.

M. Nabil Baziz se questionne également sur le stationnement des cars pour les centres de loisirs et ne comprend pas pourquoi le stationnement prévu devant la maison de l'enfance Anne Sylvestre est condamné.

Mme Stéphanie ALBERTO répond que l'ensemble des emplacements dédiés aux cars qui se trouvaient devant les centres de loisirs et les écoles ont été bloqués à cause du plan Vigipirate. Par ailleurs, elle ajoute que d'autres ont été fermés pour des problèmes techniques récurrents souvent liés à des actes de vandalisme.

M. Florencio Martin reprend la parole pour aborder le point administratif et financier.

M. Florencio Martin informe les membres du Conseil d'administration que nous sommes en phase de préparation du budget prévisionnel et que celui-ci sera présenté au prochain Conseil d'administration. Il ajoute qu'à cette date, les comptes de 2020 ne sont pas totalement clos. Pour autant, nous savons déjà qu'en lien avec la baisse d'activités, le résultat est plutôt confortable. Le budget prévisionnel devrait être sensiblement identique à celui du budget réalisé en 2019.

Mme Célia Bacchini informe les membres du CA qu'une rencontre a eu lieu avec Mme le Maire la semaine dernière sur la question de la subvention municipale de 2021. Mme Francllet nous a confirmé

qu'une subvention municipale à hauteur de celle de 2019 allait nous être attribuée pour l'année 2021. Mme Célia Bacchini précise qu'elle sera inférieure de 120 000€ par rapport à celle qui nous a été attribuée en 2020 (ces 120 000€ correspondent à des départs d'agents mis à disposition, remplacés par des salariés associatifs). Mme le Maire nous a également indiqué que les excédents de 2020 seraient déduits de la subvention.

M. Florencio Martin précise que la municipalité pourrait nous allouer une subvention complémentaire au moment du budget rectificatif en cas de nécessité. Mme le Maire nous a assuré que s'il y avait un souci, le comptable public pourrait faire un chèque sous une quinzaine de jours. La crainte d'un défaut de paiement semblerait écartée.

M. José Leserre souligne que l'association fonctionne en grande partie avec la subvention municipale et que celle-ci s'adapte en prenant compte les excédents. Il ajoute que la ville ne mettra aucune association en difficulté.

M. Florencio Martin précise que toutes les subventions extérieures que nous obtenons n'ont pas pour objet de financer le fonctionnement normal de l'association. Elles permettent d'élargir le nombre d'enfants qui peuvent bénéficier d'un séjour ou de proposer des projets complémentaires.

Mme Célia Bacchini ajoute que les subventions exceptionnelles obtenues en 2020 (colos apprenantes, centres de loisirs apprenants) ont été prises en charge à 100%. Cela n'a rien coûté à l'association contrairement à d'autres subventions, notamment pour les centres de loisirs, où nous devons injecter une partie (de 25% à 50%) du coût du projet.

Enfin, Mme Célia Bacchini informe les membres du Conseil d'administration que nous avons signé un avenant à la convention d'objectifs et de moyens pour une année, ce qui nous mène jusqu'en décembre 2021. Le but étant que la municipalité prenne le temps d'évaluer les enjeux, les freins et les leviers. Lors de notre entretien avec Mme Le Maire, Mme Franclet nous a confirmé ne pas remettre en cause la politique de l'association mais bien d'examiner sa forme juridique.

M. José Leserre ajoute que l'association Aubervacances-Loisirs mène une activité indispensable pour la population.

Mme Samia Riquelme souhaite savoir qui est à l'initiative de cette demande.

M. José Leserre confirme que la décision de la signature d'un avenant pour une année est le choix de la ville.

M. Guillaume Godin précise que ce n'est pas par ce que la convention a été renouvelée pour seulement une année que cela veut dire que la municipalité souhaite se séparer d'Aubervacances- Loisirs.

M. Florencio Martin conclut en indiquant que la nouvelle municipalité est arrivée à la fin du mois de juin et qu'elle préfère se donner une année de délai pour avoir le temps de traiter tous les dossiers. La priorité étant pour le moment la gestion de la crise sanitaire.

Il clôt la séance à 20h45.